



Concours d'écriture en C3

Écriture et citoyenneté

Le Crédit Mutuel des Enseignants a proposé, au sein de l'Académie d'Aix-Marseille, un concours d'écriture aux classes de CM2 (élémentaire), de 4ème (collège) et de Seconde (lycée). Il s'agissait d'écrire, sur le partage ou sur le sport, un texte qui pouvait prendre la forme choisie par les élèves et le maître.

Déroulement

Lancement du projet

-Annonce du projet et tracé de la trame de l'histoire: elle portera sur la course guidée des aveugles.

-Rédaction d'un plan des paragraphes en commun. Chaque élève garde une copie du plan pour le travail des 3 mois à venir.

-Recherches sur Internet d'éléments relatifs au thème retenu.

-Choix commun du type d'écrit: une lettre. Annonce des contraintes narratives: emploi du «Je...» et temps de conjugaison: le passé.

Écriture

-Travail individuel. Rédaction d'un paragraphe. Correction par l'enseignant. Recopiage manuscrit, puis saisie sur traitement de texte (2 à 3 semaines pour cette phase). Rédaction complète de la lettre avec échanges au sein des groupes.



Mise au point du texte collectif

Mise en commun des textes, choix des meilleures idées, des meilleurs passages, suppressions, rajouts, assemblages, ré-équilibre et cohérence des paragraphes, pour n'obtenir qu'un texte.

Cette phase a été effectuée en partie par les élèves, terminée par l'enseignant faute de temps (délai du rendu en janvier à respecter).

Participation au concours

Envoi du texte. Annonce d'un premier résultat (admis dans les 3 premiers), puis délégation de 4 élèves et de l'enseignant au collège de Simiane-Collongue pour le résultat final, le mercredi 2 avril.

Le texte a été primé.

